



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
26 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

20 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGÉON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

6 Excusé(e)s : Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS, Mme Katell SEVIN-RENAULT ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGÉON, M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND, M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT.

1 absent(e) : Mme Maëlle EVARD

Secrétaires de séance : Mme Franck JOURDAN et M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 13 février 2024
2024_02_26_10

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nomenclature : 7.1

Crédits de fournitures scolaires, activités pédagogiques et séjours - école Alix de Bretagne

Rapporteur : M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN, rapporteur, rappelle qu'il convient de déterminer le prix à accorder par élève pour les fournitures scolaires et pour les activités pédagogiques. Il est proposé de reconduire le prix de 45,00 € pour les fournitures scolaires et de 15,00 € pour les activités pédagogiques.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **fixe comme suit le montant des participations pour l'année 2024.**

<u>Fournitures scolaires :</u>	
École élémentaire (196 élèves x 45,00 €) =	8 820,00 €
École maternelle (112 élèves x 45,00 €) =	5 040,00 €
ULIS (12 élèves x 45,00 €) =	540,00 €
Activités pédagogiques (320 élèves x 15,00 €)	4 800,00 €
Séjours (ouverture de droits : 65 x 6,9 € x 5 j)	2 242,50 €

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh



Le maire de Courbevoie a l'honneur de vous adresser ce document en réponse à votre demande de renseignements concernant le dossier n° 2024-02-26-10-DE.

Le dossier en question concerne la demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment à usage d'habitat individuel, situé au 123 rue de la République, Courbevoie (92116).

Le dossier est actuellement en cours d'instruction par le Service d'Urbanisme de la Mairie de Courbevoie. Les délais de traitement peuvent varier en fonction de la complexité du dossier et de la disponibilité des services concernés.

Vous serez informé par courrier électronique dès que le dossier sera traité et que les décisions seront prises.

En attendant, si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01 47 38 11 11 ou par email à urbanisme@courbevoie.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'assurance de ma haute considération.

Le Maire de Courbevoie

N° de dossier	Date de dépôt	Date de traitement
2024-02-26-10-DE	04/03/2024	04/03/2024

Mairie de Courbevoie
123 rue de la République
92116 Courbevoie

